

Allocution de M. Julien Eggenberger, Président de la Fédération des Associations d'EtudiantEs (FAE)

Mesdames et Messieurs

Au nom des Associations d'Etudiants, j'aimerais vous souhaiter la bienvenue sur le campus lausannois.

Ces derniers jours ont été inaugurées les nouvelles Facultés de Biologie-Médecine et des Géosciences et de l'Environnement. Le démembrement de la Faculté des Sciences, dont les sections de chimie, mathématiques et physique ont été transférées chez nos voisins de l'EPFL et l'école de pharmacie rejoignant l'Université de Genève, a laissé sur le carreau la biologie et les sciences de la terre. Si la création d'une Faculté de Biologie-Médecine ne change pas grand chose pour les étudiants, celle d'une Faculté des Géosciences et de l'Environnement propose une refonte des formations et l'apparition de deux nouvelles filières. Les associations d'étudiants ne peuvent que saluer ces efforts de développement de l'Université à l'interface entre les sciences humaines et naturelles.

Les étudiantEs ont, malgré tout, toujours eu un regard critique sur le projet triangulaire. La FAE est d'ailleurs à l'origine du référendum contre le déplacement de l'Ecole de pharmacie à Genève et a, à de nombreuses reprises, mis en garde les autorités académiques sur les risques de dommages collatéraux pour les étudiantEs. Si la FAE se réjouit de l'ouverture des cursus de sciences dures de l'EPFL aux sciences humaines et sociales, elle ne peut en accepter la mise en œuvre. En effet, d'une part, l'ingérence des institutions partenaires dans la gestion de notre Université est inacceptable, d'autant plus que la réciproque n'est pas vraie, et, d'autre part, la gestion de ces projets se fait hors de toute structure normale de décisions, ceci ayant pour résultat d'exclure les différents corps de l'Université du débat. Nous sommes contre la logique des pôles de compétences et nous défendons une haute école universaliste où toutes les disciplines ont leur place dans toutes leurs diversités. Nous devrions donc nous réjouir de l'élargissement que ce projet permet. Malheureusement, dans ce cas précis, cet élargissement se fait au détriment de l'existant. Ce qui est inacceptable !

Dans la même idée, c'est avec une certaine surprise que la FAE a réagi à l'annonce d'un transfert des sciences économiques neuchâteloises à Lausanne. Ceci d'autant plus que l'accueil de ces enseignantEs et étudiantEs ne peut être garanti dans des conditions décentes. En l'état, il n'a pas été tenu compte des conséquences sociales, notamment le manque chronique de logement. De plus, la tactique qui consiste à jeter soudainement quelques millions pour agrandir un bâtiment existant laisse sceptique quant à la vision à long terme de la pénurie de locaux en sciences humaines. Ce projet s'inscrit dans la parfaite ligne des rationalisations voulues par le Secrétariat d'Etat à la Recherche promouvant des « pôles d'excellences », une logique que nous récusons et qui est un pas vers le démantèlement des universités de proximité et universalistes.

Une révision de la Loi sur l'Université a été mise en consultation cet été, et, malgré quelques critiques, ce projet est tout à fait positif. En effet, le département propose des innovations intéressantes quant à l'autonomie de l'Université, des progrès notables en termes de participation et quelques nouvelles dispositions plutôt positives concernant les étudiants. Même si la FAE est

par principe opposée aux taxes d'étude, elle se réjouit aussi que celles-ci devront être fixées de manière à ne pas constituer un obstacle à l'accès aux études et être identiques pour les premier et deuxième cycles.

Finalement, Les bourses d'étude et l'égalité des chances nous causent beaucoup de soucis. En effet, la loi actuelle n'est pas appliquée, puisque plus d'une centaine de fois le Tribunal administratif vaudois a cassé des décisions de l'Office Cantonal des bourses d'étude. La FAE demande donc à l'Etat d'assumer son devoir de garant de l'égalité des chances et que les moyens pour l'aide à la formation soient augmentés pour que la loi soit enfin respectée. Nous voulons que la prochaine révision de la Loi sur l'aide aux études n'aboutisse pas à une dégradation du système des bourses, mais à son amélioration.

Nous nous opposons au financement par des prêts puisque ceux-ci ne font que perpétuer les inégalités sociales. Nous demandons que les montants des bourses soient alloués selon les besoins réels et individuels des requérantEs et non selon un barème rigide. Nous ne pouvons, non plus, accepter que les bourses soient attribuées au mérite puisqu'elles sont un instrument de cohésion sociale et pas d'excellence académique. Un étudiant répondant aux conditions académiques d'accès à l'Université doit se voir attribuer une bourse en fonction de critères sociaux uniquement. Il n'est pas acceptable de lier le montant des bourses aux résultats. D'autre part, les bourses doivent être assurées jusqu'à la fin normale des études malgré l'allongement de leur durée prévu par la Déclaration de Bologne.

Pour remplir sa tâche, le canton doit investir plus de moyens. Même dans un climat de morosité économique, les restrictions budgétaires ne doivent pas toucher à la formation, celle-ci étant un investissement à long terme. La réduction du budget dédié au soutien aux études signifie que l'Etat ne reconnaît plus l'apport que présente la formation pour le futur.

Nous lançons donc à l'occasion de cette rentrée, avec nos voisins de l'EPFL, une vaste campagne dont le but est de garantir l'accès aux études pour toutes et tous. Une pétition intitulée « Pour des bourses d'étude équitables ! » nous permettra de rallier toutes celles et tous ceux qui sont convaincus que la démocratisation des études est un combat pour l'avenir qu'il faut gagner maintenant !

Je vous remercie de votre écoute.